

Nouvelles et chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **9 (1864)**

Heft 15

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- b) Cavalerie, à l'hôtel des Merciers ;
- c) Etat-major fédéral, carabiniers et infanterie, à la salle du Grand Conseil ;
- d) Corps sanitaire, salle du Conseil d'Etat ;
- e) Commissariat, salle du tribunal cantonal ;
- f) Etat-major judiciaire, salle du conseil communal.

A 2 heures, les officiers se réunissent au local de la fête, pour se rendre au viaduc de Grandfey.

A 8 heures, concert d'orgues à l'église de St-Nicolas et réunion sociale au local de la fête.

Lundi 22 août. — A 6 heures, 22 coups de canon ; diane exécutée par les tambours et la musique militaire.

A 8 $\frac{1}{2}$ heures, réunion des officiers sur les Grand'Places, pour se rendre sur la place des Ormeaux.

L'ancien comité central, conduit par le comité d'organisation, accompagné d'une escorte militaire, se rend sur cette place ; 22 coups de canon. Remise du drapeau. Cortège pour se rendre à l'assemblée générale tenue au théâtre.

Après l'assemblée générale, le cortège accompagne le drapeau au domicile du président du nouveau comité central.

A 5 heures, banquet au local de la fête.

Le premier toast est porté par le président du comité central à la patrie ; les toasts suivants doivent être annoncés d'avance au président du comité d'organisation.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le département militaire suisse a adressé aux autorités militaires des cantons la circulaire ci-dessous :

Berne, le 22 juillet 1864.

Très honorés Messieurs,

Pour répondre au désir de quelques cantons demandant que des ouvriers et même des employés de leurs arsenaux soient instruits dans la confection de la nouvelle munition pour le fusil d'infanterie (ordonnance de 1862) ainsi que pour le fusil de chasseur et la carabine, afin que cette munition soit de qualité supérieure et manipulée partout d'une manière égale, le département militaire fédéral a pris les dispositions nécessaires pour qu'un cours d'instruction de douze jours ait lieu au laboratoire fédéral à Thoune, dans lequel on enseignera à fond la confection, le paquetage de cette munition et indiquera les mesures à prendre et les règles à suivre au sujet du choix du plomb, du papier, de l'épreuve de la poudre etc., etc.

Le cours aura lieu du 15 au 27 août ; jour d'entrée, 14, de licenciement, 28 du même mois.

Les directions militaires qui ont l'intention d'envoyer des élèves à ce cours, sont invitées à nous en indiquer le nombre d'ici au 6 août prochain.

La solde, la subsistance, le logement et l'indemnité de route du personnel sont à la charge des cantons respectifs ; les frais d'instruction et de matériel en revanche, sont à charge de la Confédération.

Le département fera pourvoir par son commissariat des guerres à ce que, selon le désir des participants et à moins que ceux-ci ne préfèrent pourvoir eux mêmes à leurs besoins, ils soient logés et nourris à des prix modiques.

Il s'entend de soi-même qu'on ne devra envoyer à ce cours que des élèves qui connaissent déjà d'une manière générale la confection des munitions pour fusil.

En attendant votre réponse, le département vous prie d'agréer l'assurance de sa parfaite considération.

Le chef du département militaire fédéral,

C. FORNERON.

De grandes manifestations et réjouissances nationales se préparent à Genève, sous la présidence du général Dufour, pour le 50^me anniversaire de la réunion de Genève à la Suisse. Honneur aux citoyens qui ont pris cette patriotique initiative ! Dans les temps où nous vivons, les petits Etats libres ne sauraient exprimer trop haut leur ferme attachement aux dates heureuses de leur histoire. D'après le programme qui vient de paraître, les fêtes auront lieu les samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 septembre, et seront précédées d'un tir national, du 26 août au 2 septembre. Le Conseil fédéral et tous les cantons y seront officiellement représentés.

L'universelle et vive sympathie qui entoure les préparatifs de ces belles journées fait quelque trêve aux réclames en faveur du congrès international. C'est le 8 août, on le sait, que va s'ouvrir l'ère où on ne fera plus la guerre qu'avec des roses, sans épines !

Jusqu'ici on a l'avis que des délégués des gouvernements anglais, français, italien, belge, hollandais, portugais et suédois, prendront part à l'œuvre humanitaire. L'Autriche a refusé assez sèchement, estimant que son service sanitaire répond à ses besoins. Il est en effet connu que le corps sanitaire autrichien est le mieux organisé de l'Europe ; mais est-ce bien chrétien d'en être aussi vaniteux, et de le prendre d'aussi haut avec les éminents philanthropes du comité international ? L'Autriche sait-elle bien que dans sa prochaine guerre de la Vénétie, elle s'expose à ne recevoir ni charpie ni délégués du comité de Genève ?

On espère, en revanche, que les divers états secondaires de l'Allemagne, quoique très tardivement invités, voudront bien se faire représenter.

En attendant toutes ces réunions nationales et internationales, les Genevois continuent sagement à s'adonner plusieurs fois par semaine aux plaisirs de la cara-

bine. Le tir du Grand-Sacconex vient d'être malheureusement le théâtre d'un fatal accident. Un des tireurs, M. G., étant fatigué, alla se reposer à l'ombre d'une haie, où une balle perdue vint l'atteindre. Ce ne fut que le lendemain qu'on trouva le cadavre du pauvre M. G., mort d'une hémorrhagie, par faute de secours. Ce triste incident ne mériterait-il un appendice à une nouvelle édition des *Souvenirs de Solferino*?

Le Conseil fédéral a accordé une gratification de 300 francs à M. le colonel fédéral Wehrli, pour son nouveau manuel du soldat du train, et recommande en outre cet excellent livre aux cantons.

Angleterre. — Le gouvernement anglais vient de décider l'adoption, pour toute l'infanterie, d'un nouveau modèle de fusil se chargeant par la culasse, au système prussien. Cette importante décision a été prise sur la proposition du ministre de la guerre, lord Grey, après un rapport détaillé qui lui a été présenté par le comité nommé dès les premières semaines de la guerre du Danemark pour examiner cette question. Le comité était composé des colonels Thomas Steele ; Charles Longford ; Clarck Kennedy ; Clarck, commandant de l'école de Fleetwood ; Adye, de l'artillerie ; Walther, du 2^e dragons, réunissant ainsi des officiers distingués de toutes les branches spéciales des sciences militaires. En outre, le comité a consulté les hommes les plus compétents en matière d'armes à feu, à savoir entr'autres le général Hamilton, de l'académie militaire ; le colonel Claremont, attaché d'ambassade à Berlin, puis à Paris ; le colonel Dickson, directeur de la fabrique d'armes d'Enfield, et un grand nombre d'officiers d'artillerie et du génie.

Autriche. — Les prisonniers danois se louent beaucoup de la manière cordiale et affable dont ils sont traités à Vienne. Parmi eux se trouvent quatre officiers subalternes qui sont considérés comme les hôtes des officiers de la garnison. Deux officiers leur sont spécialement attachés pour leur faire les honneurs des curiosités de la ville. Il y a quelques jours, de nombreux convives étaient réunis à leur occasion chez Dommayer, à Hietzing, et des toasts aux chefs autrichiens et danois ont été échangés. Le soir, toute la société se rendit au cirque Suhr, où les officiers danois et leurs compagnons furent reçus dans une loge réservée. Au même cirque, 100 places sont données gratuitement chaque soir aux sous-officiers et soldats danois.

La *Revue militaire* paraît deux fois par mois. — Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie PACHE, à Lausanne, et à M. TANERA, éditeur, rue de Savoie, 6, à Paris.